

Non, le CHU de La Réunion n'est pas le CHU le plus endetté de France !

Contrairement à l'information diffusée par Réunion 1^{ère}, le CHU de La Réunion n'est pas le CHU le plus endetté de France.

Comme tous les établissements de santé, le CHU de La Réunion investit pour moderniser son parc immobilier, améliorer les conditions d'accueil et de prise en charge des patients et surtout mettre à niveau son plateau technique biomédical pour répondre aux exigences d'outils d'exploration diagnostique et thérapeutiques modernes et performants.

Cet effort d'investissement permanent se traduit par la définition d'un plan pluriannuel d'investissement (PPI) dont le financement est assuré par l'autofinancement, l'accompagnement financier de l'Etat et le recours à l'emprunt.

Tous les établissements ont ainsi recours à l'emprunt, comme le font les ménages et les entreprises pour répondre à leur besoin de financement long, notamment pour les travaux immobiliers et les équipements.

Ainsi, la dette globale cumulée des 32 CHU et CHR français s'établit pour 2016 à près de 11,5 milliards €.

Pour sa part, le CHU de La Réunion a une dette cumulée d'un montant de 242 Millions € fin 2016, le positionnant au **12^{ème} rang** des établissements pour son niveau d'endettement, étant ici rappelé que le CHU de La Réunion se positionne au 16^{ème} rang pour son niveau d'activité. (Données EPRD 2016 – Source Conférence Nationale des Directeurs Généraux de CHU).

Le taux moyen de notre dette à hauteur de 2,1 % (et sans emprunts toxiques) reste maîtrisé.

Le taux d'endettement du CHU devrait être significativement amélioré avec l'aide à l'investissement attendu dans le cadre du dossier COPERMO investissement pour l'opération « Bâtiment central » du CHU Sud.

La réduction du niveau d'investissement d'un établissement de santé ne peut être la variable d'ajustement de l'équilibre financier.

Dans le plan de retour à l'équilibre qui sera présenté en septembre au COPERMO Performance, les arbitrages retenus visent précisément à préserver nos capacités d'autofinancement pour poursuivre la nécessaire amélioration de l'offre de soins du CHU à la population de La Réunion.

Lionel CALENGE
Directeur Général
du CHU de La Réunion

